

SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11 L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail: syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet: cgtnmca.fr Page facebook: @cgtnmca

Nice, le 6 janvier 2022

Monsieur le Directeur Général,

Nous nous adressons à vous suite à la gestion de la situation sanitaire au sein de l'Opéra ces dernières semaines. En effet, les agents ont témoigné, a minima, d'une certaine incompréhension de la logique et de la légitimité des mesures prises par l'Administration.

Au sein de l'orchestre, les musiciens ont eu connaissance d'au moins 4 cas positifs à la Covid dans l'harmonie, parmi les artistes programmés sur la série « C'est Pas Classique ». Les instrumentistes à vent, jouant sans masque de par la nature de leur pratique, se sont retrouvés à travailler ensuite dans la fosse d'orchestre, endroit confiné et non aéré. Même s'il est entendu que les agents vaccinés, en contact avec des cas positifs, ne sont pas placés en isolement, ils ne peuvent néanmoins être autorisés à travailler qu'à la condition que les gestes barrières puissent être respectés, ce que la pratique des instruments à vent rend impossible.

Les agents, jouant sans port du masque et dans un tel environnement, lors des scéniques et représentations du ballet, ont été dans l'incompréhension de cette autorisation donnée par la médecine préventive.

Chez les danseurs, la poursuite de la production malgré la découverte d'un cas positif, dans des conditions qui ont pourtant justifié l'arrêt des spectacles dans d'autres compagnies, a suscité également malaise et incompréhension.

La nécessité de danser masqués, à laquelle il se sont retrouvés confrontés pour assurer les spectacles à tout prix, est regrettable au regard des spécificités et des exigences de leur profession. La démarche de la médecine préventive de les renvoyer à l'appréciation du directeur du Ballet, s'ils avaient des objections, a renforcé le malaise des agents.

Comme vous le savez, les danseurs sont en contact étroit et se sont produits ensemble au quotidien, sans masque. À l'issue de cette production, ils ont été placés en congés annuels. Il serait regrettable que d'éventuels cas positifs se révèlent durant cette période de repos et impacte leur environnement familial sans que cela ne préoccupe notre Administration.

Au chœur, plusieurs chanteurs ont dû arrêter de travailler à la suite de symptômes liés à la Covid, plusieurs étant positifs. Les agents ont été surpris qu'aucune démarche de la médecine préventive n'ait été réalisée afin d'identifier les cas-contacts.

Par ailleurs, nous apprenions, la semaine dernière, qu'une artiste des chœurs a dû se retirer du service pour protéger sa santé, parce que le port du masque n'était pas respecté par une partie de l'équipe.

Enfin, Monsieur le Maire a décidé de maintenir le concert du nouvel an, le dimanche 2 janvier après-midi, à la condition que chaque agent soit testé le matin même.

..../...

Nous étions favorables à ce que des tests soient proposés aux agents de l'opéra sur leur lieu de travail, au vu de la situation sanitaire précédemment décrite, et déplorons même que cela n'ait pas été mis en place plus tôt.

Cependant, nous avons été surpris de l'aspect obligatoire qu'a pris ce dépistage, alors même que ce dernier ne peut être imposé aux agents sur leur lieu de travail et que ceux-ci présentent déjà un pass sanitaire obligatoire pour entrer dans l'Opéra, dès lors que l'établissement accueille du public.

La présence d'un écriteau à l'entrée des artistes, requérant "obligatoirement" le passage des agents au test, au point que ceux qui ne s'y sont pas soumis ont été renvoyés à leur domicile et n'ont pu participer au concert, ne respecte pas la règlementation en vigueur. Cette mesure abusive a provoqué un malaise chez les personnes concernées, qui ont pu avoir un sentiment d'humiliation, mais aussi chez d'autres qui se sont finalement pliées au test contre leur gré, pour pouvoir assurer le spectacle.

Clairement, les agents de l'Opéra, de manière générale, n'ont pas eu la sensation ce dernier mois que la protection de leur santé était une priorité pour la Ville. Ils ont constaté tout d'abord un manque de réactivité, puis des mesures contradictoires.

Nous espérons vivement que ces événements n'auront pas eu de conséquences trop lourdes pour les agents de l'Opéra ou pour leurs proches.

Aussi, nous vous demandons de prendre toutes les mesures nécessaires afin que les consignes sanitaires nationales et locales ne soient pas sujettes à interprétations en fonction de la volonté de perpétuer une activité culturelle.

Nous serons particulièrement vigilants à ce que de telles situations ne se reproduisent pas.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général de l'Opéra, l'expression de nos salutations distinguées.

P/Le Syndicat CGT

Le Secretaire Généra